

Annexe A11-6

Je soussigné, Jean-François CESSAC, Maire de la commune de LARCAY,

Atteste avoir bien pris en compte les dernières remarques apportées par le Conseil Départemental dans son avis complémentaire en date du 30 octobre 2020.

Comme demandé par le Conseil Départemental, nous porterons l'indication de la perspective de l'extension de la voie de contournement de la Métropole par le Sud dans le rapport de présentation du Plan Local d'Urbanisme de LARCAY.

Fait pour servir et valoir ce que de droit,

A Larcay, le 30 novembre 2020,



Jean-François CESSAC
Maire de LARCAY